

ADOPTION DU BUDGET 2026 À SAINT-PAUL : RIGUEUR, CONTINUITÉ ET INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR

Saint-Paul, le 16 décembre – Lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 15 décembre dernier, la Municipalité de Saint-Paul a adopté son budget pour l'année 2026 totalisant 13 190 393 \$. Un budget reflétant la volonté du conseil municipal de limiter l'impact des hausses de coûts sur les citoyens, tout en poursuivant le développement des projets et en maintenant la qualité des services.

Une gestion rigoureuse pour limiter l'impact des hausses de coûts

Malgré une augmentation des coûts totalisant 1 113 421 \$ en comparaison avec le budget 2025, le conseil municipal, en collaboration avec l'administration, a réussi à absorber ces hausses dans le budget existant. Parmi les principales augmentations figurent le contrat de déneigement (+99 %), la quote-part à la MRC de Joliette (+4 %), celle de la Sûreté du Québec (+4 %) et le Service de prévention des incendies (+3,2 %). Grâce à une légère hausse globale du budget et à l'injection de 475 000 \$ provenant des surplus municipaux (comparativement à 1 000 000 \$ en 2022), il sera possible de poursuivre les investissements dans la gestion des réseaux pluviaux, de maintenir un entretien rigoureux des infrastructures et des parcs, et de limiter la hausse de la taxation pour les immeubles de moins de six logements sous le seuil de l'inflation.

2026 : la continuité des projets et des investissements pour l'avenir

En 2026, la Municipalité poursuivra la continuité des projets structurants amorcés au cours des dernières années. Parmi ceux-ci, le parc des Tourelles occupera une place importante : après la finalisation de la phase 1 en 2025, la préparation et le début de la construction de la phase 2 sont prévues en 2026, pour une livraison en 2027. La Municipalité poursuivra également ses efforts pour améliorer la résilience des réseaux pluviaux et investira des sommes significatives dans l'entretien du réseau routier. À cela s'ajoutent plusieurs initiatives en matière d'environnement, de développement durable, ainsi que des projets visant à enrichir l'offre en loisirs et en culture pour l'ensemble de la population.

Taxes municipales et programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

Pour le nouveau conseil municipal, cet exercice budgétaire vise à concilier rigueur financière et qualité des services, afin de répondre aux besoins des citoyens sans compromettre leur capacité de payer. Pour le budget 2026, les taux de la taxe foncière ont été ajustés de la façon suivante, par 100 \$ d'évaluation : 0,466 \$ comparativement à 0,451 \$ en 2025 pour le taux de base (résidentiel et agricole), 0,699 \$ comparativement à 0,601 \$ en 2025 pour les immeubles à 6 logements et plus et 0,699 \$ comparativement à 0,631 \$ en 2025 pour les immeubles non résidentiels et industriels.

Le plan triennal en immobilisations 2026-2027-2028 a également été adopté en même temps que le budget 2026. Pour l'année à venir, les investissements totaux en immobilisations s'élèvent à 8 105 300 \$, dont 80 % est financé par différents programmes de subventions. Donc, au final, la Municipalité investira seulement 1 566 617 \$ du total de cette somme. Les projets majeurs sont le début de la construction de la phase 2 du parc des Tourelles et les travaux de réfection du réseau routier.

Tous les détails du budget 2026 et du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 sont disponibles en ligne au saintpaul.quebec.

Citation :

« Nous avons travaillé avec rigueur pour limiter l'impact des augmentations tout en continuant d'investir dans des projets essentiels à notre communauté. Ce budget est le fruit d'un effort collectif, et je tiens à exprimer ma gratitude envers l'administration municipale et mes collègues du conseil pour leur dévouement. »

Marc Pelletier, maire de la Municipalité de Saint-Paul

Source :

Geneviève Hétu

Agente de communication et de la participation citoyenne

Municipalité de Saint-Paul

450 759-4040, poste 261

communications@saintpaul.quebec

<http://saintpaul.quebec>